

NEWSLETTER ENFANCE – JEUNESSE 10 / 2017

Bonjour, nous vous remercions d'être inscrits à la newsletter enfance jeunesse de la commune.

Vous pouvez y retrouver toute l'actualité du service.

Sommaire de la newsletter 10 : mise à jour du règlement des ACM / les tarifs / le calendrier d'inscription / les PAI / les mercredis récréatifs / le kiosque / les enquêtes été / vacances d'automne / les garderies matin-sondage

**** LE CENTRE D'ETE ****

Afin d'améliorer nos services, les enquêtes sont en ligne au lien suivant :

Pour le centre : <https://goo.gl/forms/bxb7zz2ZUvETDhCj1>

Pour les campings : <https://goo.gl/forms/wjzmx8oiQWJbY4NG2>

Vous pouvez nous apporter vos réponses jusqu'au 05 / 09 / 17

**** mise à jour des informations ACM ****

Le règlement, avec pour modification suivante :

- Article I : Age des enfants accueillis : Les enfants seront accueillis à partir de 3 ans

La tarification :

- La modification ne concerne que les tarifs de restauration.

Tarif maternel : 3 €10

Tarif primaire : 4 €05

Tarif PAI : 2 €30

Le calendrier d'inscription 2017 / 2018 :

Avec pour deux premières dates à retenir :

- du lundi 28 août au vendredi 01 septembre (midi) pour le mercredi récréatif du 06 septembre
- du mercredi 06 au mercredi 20 septembre pour les vacances d'automne

Le PAI : c'est un protocole d'accueil individualisé pour les enfants nécessitant une prise en charge spécifique.

Il est à remplir par les familles, à faire contresigner par un médecin et le renouveler chaque année. Il est à remettre au directeur de centre sous enveloppe cachetée. Une mise à jour de ce document a été éditée par la DDCCS (organisme de tutelle des Accueils de loisirs). Vous pouvez pour le moment le demander en mairie.

Ces documents seront mis en ligne semaine 35.

**** LES MERCREDIS ****

L'Education Nationale a validé la demande de la commune pour un retour à 4 jours de classe pour l'établissement Paul Emile Victor.

Afin que ce retour à 4 jours n'occasionne pas trop de désagrément, nous vous rappelons que les mercredis récréatifs sont à votre disposition de 8h à 18h30, déclinés de la manière suivante :

- garderie matin : 8h / 9h
- matinée : 9h / 12h
- restauration : 12h / 14h
- après-midi : 14h / 17h
- garderie soir : 17h / 18h30

Vous avez la possibilité d'inscrire les enfants en demi-journée, accueil à partir de 3 ans.

Les mercredis reprendront le 06 septembre avec une inscription possible pour cette date du lundi 28 août au vendredi 01 septembre midi directement en mairie aux horaires d'ouverture ou sur votre kiosque famille.

A compter de septembre, les enfants seront accueillis à l'école Paul Emile Victor dès la matinée.

****** LE KIOSQUE FAMILLE ******

Le kiosque famille est un moyen de paiement en ligne sécurisé, il vous permet d'inscrire vos enfants aux accueils de loisirs ou de régler vos factures de service en ligne et de chez vous.

Vos codes d'accès sont disponibles sur simple de demande à l'adresse suivante : servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr et vous permettra ainsi d'accéder à vos besoins avec plus de souplesse et de disponibilité, vous pouvez le faire de chez vous et à l'horaire souhaité (dans la période préalablement communiquée).

****** LES VACANCES D'AUTOMNE ******

Les prochaines vacances auront lieu du lundi 23 octobre au vendredi 03 novembre 2017. (pas de centre le 01 novembre).

Les inscriptions se dérouleront du mercredi 06 au 20 septembre 2017, en mairie ou sur votre kiosque famille. Attention, passée la date du 20 septembre, seules les places restantes en fonction du nombre d'animateurs recrutés seront attribués.

****** LES GARDERIES MATIN - SONDAGE ******

Suite aux différentes enquêtes de satisfaction, plusieurs familles nous ont exprimé le souhait de démarrer les garderies du matin à 7 heures 30 (au lieu de 8 heures actuellement).

Pour étudier au mieux les besoins, pourriez-vous nous préciser en réponse à ce mail, si vous souhaitez que la garderie démarre à 7 heures 30.

L'extension des garderies d'une demi-heure entraînera une augmentation du coût (identique à la tarification du soir).

Le sondage prendra fin le 05 septembre en mairie.

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, merci de le signaler à servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Un renseignement sur les accueils de loisirs : servicejeunesse@mairie-baisieux.fr, servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr, coordonateurjeunesse@mairie-baisieux.fr

Site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/>

Détenteurs d'un compte facebook ? N'hésitez pas à visiter la page de la mairie (<https://www.facebook.com/mairiedebaisieux>) et de cliquer sur "J'aime".

Baisieux est également présente sur twitter

Retrouvez toutes les newsletters sur le site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/newsletter>

Horaires d'ouverture de la mairie du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et le mercredi toute la journée de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

